

DELIBERATION N°12/2018

Le **Mardi 30 Janvier 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			X	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick		X		TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe		X		ROTA Michel	
	GAUDIN François			X	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL	12	4	8
TOTAL VOTANTS	17		
TOTAL VOIX	25		

1

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180130-DEL12-2018-DE
Date de télétransmission : 05/02/2018
Date de réception préfecture : 05/02/2018

DELIBERATION N°12/2018

Objet : ACQUISITION

Opération : 18-386- Locaux commerciaux la Chaudanne
Demandeur : MOÛTIERS - Localisation : MOÛTIERS
Portage en cours : 1 095 256€
Axe d'intervention : développement économique
Durée de portage demandée : 5 ans
Modalités : annuités 2%, puis constantes à partir de la 4ème année
Taux de portage annuel HT : 1.5 % et 2 %

Parmi les priorités stratégiques du mandat et du projet de revitalisation, le quartier de la chaudanne représente un enjeu majeur. Ce quartier à réhabiliter doit être un pôle d'activités tertiaires et un quartier de services à la population. Une fois son réaménagement global engagé et son accessibilité déployée, son potentiel d'attractivité sera pleinement exploité.

Ayant eu connaissance du projet de cession de murs commerciaux dans la copropriété de la « dalle » de la chaudanne, la commune a immédiatement sollicité l'intervention de l'EPFL73.

L'objectif sera de conforter les activités existantes et de faciliter l'installation d'enseignes de qualité.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
MOÛTIERS	A1910, 1891	La chaudanne	Lot 103 : 2464 m ² 804 m ²	Sol	RNU	France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

Le 5/02/2018
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20180130-DEL12-2018-DE
 Date de télétransmission : 05/02/2018
 Date de réception préfecture : 05/02/2018